

République Française
 Département : AVEYRON
 Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune
 Séance du jeudi 05 juin 2025
 Délibération N° DE_2025_052

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation : 28/05/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT () .

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (), Monsieur Robert BOS (), Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (), Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Patrick PENNEC représenté par Madame Muriel LAPIERRE

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - LES HAUTS DE SALMIECH 2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal

que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget annexe Les HAUTS de SALMIECH de l'exercice 2025, sont insuffisants ;

qu'il n'est pas possible de régler les frais (682€) de notaires liés au dépôt de dossier du lotissement auprès du service des Impôts compétent ;

qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
65888	Autres	0	682
75888	Autres	682	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		682	682
Investissement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		682	682

Le conseil municipal à l'unanimité, est favorable à cette décision modificative pour le budget annexe Les Hauts de Salmiech.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.



Monsieur Nathan CARCENAC

DE_2025_052